



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VIENNE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°86-2017-102

PUBLIÉ LE 20 SEPTEMBRE 2017

Sommaire

Direction départementale des territoires

86-2017-09-19-001 - modifiant l'arrêté n° 2017/DDT/SEADR/490 du 02/06/2017 fixant la composition de la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture de la Vienne (4 pages)

Page 3

Direction départementale des territoires

86-2017-09-19-001

modifiant l'arrêté n° 2017/DDT/SEADR/490 du
02/06/2017 fixant la composition de la Commission
Départementale d'Orientation de l'Agriculture de la Vienne

PRÉFÈTE DE LA VIENNE

Direction Départementale des Territoires
Service de l'Économie Agricole
et du Développement Rural

ARRETE n° 2017/DDT/SEADR/813

en date du **19 SEP. 2017**

modifiant l'arrêté n° 2017/DDT/SEADR/490 du
02/06/2017 fixant la composition de la Commission
Départementale d'Orientation de l'Agriculture de la
Vienne.

La Préfète de la Vienne
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du mérite

- VU, le code rural, et notamment ses articles R.313-1 et suivants ;
- VU, le décret n° 90-187 du 28 février 1990 relatif à la représentation des organisations syndicales d'exploitants agricoles au sein de certains organismes ou commissions ;
- VU, le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives ;
- VU, le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;
- VU, le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation des services de l'État dans les régions et départements ;
- VU, le décret du 9 août 2017 nommant Madame Isabelle DILHAC, Préfète de la Vienne ;
- VU, l'arrêté du premier ministre du 2 décembre 2014 portant nomination de M. Jean-Jacques PAILHAS, Ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, Directeur Départemental des Territoires de la Vienne à compter du 30 décembre 2014 ;
- VU, l'arrêté n° 2017-SG-SCAADE-044 du 4 septembre 2017 donnant délégation de signature à M. Jean-Jacques PAILHAS, Directeur Départemental des Territoires de la Vienne ;
- VU, la décision 2017-DDT-34 en date du 4 septembre 2017 donnant délégation de signature aux agents de la Direction Départementale des Territoires de la Vienne ;
- VU, l'arrêté préfectoral n° 2013/DDT/SEADR/643 du 9 septembre 2013 portant habilitation d'organisations syndicales d'exploitants agricoles ;
- VU, les désignations proposées par les organismes professionnels et organisations syndicales habilités, en vue de faire modifier leur représentation au sein de la commission départementale d'orientation de l'agriculture ;

SUR PROPOSITION du Directeur Départemental des Territoires,

ARRETE :

Article 1^{er} :

La Commission départementale susnommée est placée sous la présidence de la Préfète ou de son représentant et comprend des membres titulaires et des membres suppléants ainsi désignés :

- **le Président du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine ou son représentant,**
- **le Président du Conseil Départemental de la Vienne ou son représentant,**
- **le Président de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe ou son représentant,**
- **le Directeur Départemental des Territoires de la Vienne ou son représentant,**
- **le Directeur Départemental des Finances Publiques de la Vienne ou son représentant,**
- **le Président de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole de la Vienne ou son représentant,**

- **Trois représentants de la Chambre d'Agriculture de la Vienne :**

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
M. Dominique MARCHAND Les Albardières 86420 PRINCAY	M. Laurent LAMBERT Rigny 86110 THURAGEAU	Mme Danièle PROVOST Le Courtioux 86400 BLANZAY
M. Michel CAILLE Les Bachées 86370 VIVONNE	Mme Céline SERGENT Cave de la Martinière 86230 USSEAU	Mme Marie-José BROTHIER Grange 86400 LINAZAY
Au titre des Sociétés Coopératives Agricoles : M. Philippe BUREAU 13, les Vallées 86380 OUZILLY	Au titre des Sociétés Coopératives Agricoles : M. Eric AUBRUN La Grange aux Grelets 86300 VALDIVIENNE	Au titre des Sociétés Coopératives Agricoles : M. Jean-Christophe RESSEGAND Toussac 86300 CHATEAU GARNIER

- **Deux représentants des activités de transformation des produits de l'agriculture :**

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
Au titre des sociétés coopératives agricoles : M. Pascal BERNARD 4, rue des Bauges 86260 VICQ-SUR-GARTEMPE	Au titre des sociétés coopératives agricoles : M. Bernard GIRARD La Genebrière 86350 USSON-DU-POITOU	Au titre des sociétés coopératives agricoles : M. Jean-Claude MAUGE Terrefort 86140 DOUSSAY
Au titre des entreprises agro-alimentaires non coopératives : M. Jacky COLLET ARIA Poitou Charentes 40 rue Chef de Baie 17000 LA ROCHELLE	Au titre des entreprises agro-alimentaires non coopératives : M. Vincent TAVEAU ARIA Poitou Charentes 40 rue Chef de Baie 17000 LA ROCHELLE	

- **Huit représentants des organisations syndicales d'exploitants agricoles à vocation générale :**

- au titre de la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles 86 :

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
M. Denis BERGERON Sazat 86500 SAULGE	M. Fabrice LAMBERT 1 Chezelles 86110 THURAGEAU	M. Pascal MAUPETIT Faudret 86510 BRUX
Mme Marylène ROUSSEAU 21 Le Moulin de Ravard 86380 VENDEUVRE DU POITOU	M. Frédéric DEGUEULE La Pinoterie 86310 ANTIGNY	M. Jérôme BETARD 8 Le Gros Chêne 86190 CHALANDRAY

- au titre des Jeunes Agriculteurs :

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
M. Benjamin FOUCHER La Fretaizerie 86300 SAINT RADEGONDE	M. Florent CELERIER La Perchaie 86300 CHAUVIGNY	M. Alexis MAINFROID Le Mouët 86500 JOUHET
M. Sébastien TAILLEFER La Chaume 86380 MARIGNY BRIZAY	M. Thomas AUDINET 1 rue des Varennes 86530 AVAILLES EN CHATELLERAULT	M. Benoît BEYLIER 10 route Américaine 86340 ASLONNES

- au titre de la Coordination Rurale :

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
M. Philippe TABARIN Le Pontet 86160 SOMMIERES DU CLAIN	Mme Véronique GUERIN Le Chêne 86420 DERCE	M. François TURPEAU 12 rue du Poirier 86380 CHABOURNAY
M. François CRITON Le Bas Niré 86200 LOUDUN	Mme Virginie PIERRON La Charauderie 86340 GIZAY	M. Jean-René GOURON La Genevraye 86220 DANGE SAINT ROMAIN
M. Eric MENANTEAU La Tour Conzay 86230 SERIGNY	M. Dominique PIERRE 75 rue Armand Caillard 86170 NEUVILLE DE POITOU	M. Daniel PESNEAU 51, rue du Luxembourg 86200 LOUDUN

- au titre de la Confédération Paysanne :

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
M. Jean-Yves CAILLE Les Pagenauds 86310 HAIMS	M. Claude SOURIAU Montbrard 86230 ST GERVAIS LES TROIS CLOCHERS	M. Luc JOUAULT Les Sables 86230 VELLECHES

- Un représentant des salariés agricoles :

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
M. Stéphane CUSINTINO 70 Bd des Roc 86000 POITIERS	M. Guy CHARRIER 4 Allée de la Rivalière 86320 SILLARS	M. Etienne DEFAYE 26 rue Pierre Coubertin Appt 1669 86000 POITIERS

- Deux représentants de la distribution des produits agroalimentaires :

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
M. Robert BERGER Chez Fouché 86510 BRUX	M. Jean-Luc COUILLAULT ARIA Poitou Charentes BP 80004 79231 PRAHECQ CEDEX	M. Gérard RAFFARIN SARL LE PILOTE 2 impasse des Cosses - La Gère 86190 QUINCAY
Au titre du commerce indépendant de l'alimentation : M. Xavier GAULT SARL CEREALS SERVICES 1 lieu dit la Chèze 86190 LATILLÉ	Au titre du commerce indépendant de l'alimentation : M. Francis DESHOULIERES 23 avenue de Bel Air 86190 LATILLÉ	

- Un représentant du financement de l'Agriculture :

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
M. Samuel GABORIT La Chaboissière 86340 NOUAILLE MAUPERTUIS	M. Emmanuel HEBRAS CIC OUEST 1 Allée du Nord 86360 CHASSENEUIL DU POITOU	M. Hervé ROGER 26 bis allée du Haut Poitou 86360 CHASSENEUIL DU POITOU

- Un représentant des fermiers-métayers :

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
M. Jacques BORDIER La Bertanderie 86400 CHAMPNIERS	M. Joël ABONNEAU 21 rue de Limbre 86440 MIGNE AUXANCES	M. Didier RAT Le Moulin Saint Cassin 86330 ANGLIERS

- Un représentant des propriétaires agricoles :

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
M. Gérard DUCELLIER Beaupuy 86500 SAULGE	M. Michel HAY Chez Bourry 86160 BRION	M. Patrick MINOT Tardiveau 86400 VOULEME

- Un représentant de la propriété forestière :

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
M. Pascal VALADE 30 rue Chantemerle 79180 CHAURAY	M. Alain de CHATEAUVIEUX 22 rue Escudier 92100 BOULOGNE BILLANCOURT	M. Patrick MERCIER Villa le Marabout 66 bis rue Philippe Vincent 17000 LA ROCHELLE

- Deux représentants des associations agréées pour la protection de l'environnement :

Titulaire	Suppléant
Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique : M. Serge BARRAU 14 rue Louis Blériot 86000 POITIERS	Fédération Départementale des Chasseurs : M. Patrice NALLET Montplanet 86290 BRIGUEIL LE CHANTRE
Ligue pour la Protection des Oiseaux : M. Cyrille POIREL 389 avenue de Nantes 86000 POITIERS	Vienne Nature : M. Yvan ZANETTE 14, rue Jean MOULIN 86240 FONTAINE LE COMTE

- Un représentant de l'artisanat :

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
M. Michel CHERON (maçon) Chambre de Métiers et de l'Artisanat 19, rue Salvador Allende - BP 10409 86010 POITIERS CEDEX	M. Romuald GOURBAULT (boucher) Chambre de Métiers et de l'Artisanat 19, rue Salvador Allende - BP 10409 86010 POITIERS CEDEX	M. Aydin AKIN (taxi) Chambre de Métiers et de l'Artisanat 19, rue Salvador Allende - BP 10409 86010 POITIERS CEDEX

- Un représentant des consommateurs :

Titulaire	1 ^{er} suppléant	2 ^{ème} suppléant
M. Michel ROUSSEAU 5 route des Noyers 86110 THURAGEAU	M. Michel DEBIAIS 15, rue de l'Église 86460 AVAILLES LIMOUZINE	M. Jean-Pierre COILLOT 4 rue du Coquet 86190 VOUILLÉ

- Deux personnes qualifiées :

M. François PAILLAT 2 Allée Pierre Béranger 86000 POITIERS
M. Yannick BOURDIN 6 rue des Lavandières 86300 VALDIVIENNE

Article 2 :

La durée du mandat des membres non désignés ès qualité, est fixée à trois ans. Les membres suppléants ne siègent à la Commission que dans la mesure où le membre titulaire en est empêché, dans l'ordre de leur désignation. **Il appartiendra au membre titulaire empêché d'organiser son remplacement en faisant appel à l'un de ses suppléants.**

Article 3 :

Un arrêté préfectoral établira la composition des sections spécialisées de la Commission, sur avis de cette Commission.

Article 4 :

Le secrétariat de la commission sera assuré par la direction départementale des territoires de la Vienne.

Article 5 :

L'arrêté n° 2017/DDT/SEADR/490 du 2 juin 2017 est abrogé.

Article 6 :

Le secrétaire général de la préfecture de la Vienne et le directeur départemental des territoires de la Vienne sont chargés de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Vienne.

La Préfète,



Isabelle DILHAC